

École de danse de Boucherville
Assemblée Générale Annuelle

Tenue le 26 nov. 2019, à 19h30 au Centre Multifonctionnel Francine-Gadbois, Salle 6

1.0 Ouverture de l'assemblée

- Ouverture de l'assemblée fait par la présidente à 19h40

2.0 Nomination du président et secrétaire d'assemblée

- Madame Valérie Ménard propose Madame Sunita Mukhedkar au poste de président d'assemblée et secrétaire, secondé par Madame Claudine Verschuere; accepté à l'unanimité

3.0 Présentation des personnes présentes et validation des membres actifs

- Sont présents à l'assemblée:
 1. Valérie Tanguay, directrice générale (par intérim),
 2. Sunita Mukhedkar, présidente C.A. 2018-2019 et membre actif,
 3. Sylvie Lacoste, vice-présidente C.A. 2018-2019 et membre actif,
 4. Valérie Ménard, trésorière C.A. 2018-2019 et membre actif,
 5. Suzanne Monfet, membre actif,
 6. Kathleen Shanon, membre actif,
 7. Claudine Verschuere, administratrice C.A. 2018-2019 et membre actif

Note : Louis-Jean Goulet, secrétaire du C.A 2018-2019 est absent de l'A.G.A et ne se présente pas pour l'élection des membres du C.A 2019-2020

4.0 Vérification du quorum

- Vérification du quorum par la présidente d'assemblée (un minimum de 5 membres actifs est requis pour l'élection)
- Selon le registre des présences, il y a 7 membres actifs présents (incluant la DG)
- La présidente déclare l'ouverture de l'assemblée recevable

5.0 Ordre du jour

- L'ordre du jour fut lu par Madame Valérie Tanguay
- L'adoption de l'ordre du jour fut proposée par Valérie Ménard et secondée par Madame Claudine Verschuere; acceptée à l'unanimité

6.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 novembre 2018

- Le PV de l'A.G.A du 29 novembre 2018 fut lut par Madame Valérie Tanguay
- L'adoption du procès-verbal fut proposée par Valérie Ménard et secondée par Madame Claudine Verschuere; acceptée à l'unanimité

École de danse de Boucherville
Assemblée Générale Annuelle

Tenue le 26 nov. 2019, à 19h30 au Centre Multifonctionnel Francine-Gadbois, Salle 6

7.0 Rapport du Conseil d'administration

- Suite à la finalisation des états financiers de l'École de Danse de Boucherville pour 2018-2019, le C.A. constate que les états financiers sont en santé compte tenu de l'excédent positif. Par contre, un suivi plus rigoureux sera fait au niveau des charges de l'école pour l'année fiscale 2019-2020 (voir section 8.0 pour plus de détails)
- L'école connaît un autre changement de direction. Véronique Charest a donné sa démission le 16 octobre
- Valérie Tanguay est nommé Directrice Générale par intérim
- L'École désire garder le fonctionnement et la structure similaires aux années passées
- Cependant, au lieu d'embaucher une coordonnatrice comme par le passé, l'école investira plutôt pour engager des tierces parties pour l'exécution de certaines tâches comme la tenue de livre, la gestion des payes, etc.

8.0 Présentation des états financiers

- Le rapport financier fut présenté par Madame Valérie Menard, trésorière du C.A.
- Au niveau des produits :
 - **Revenus sont de 458,620\$ pour l'année fiscale 2018-2019 versus 429,209\$ pour l'année précédente qui représente une augmentation de 29,411\$**
 1. Cette augmentation est principalement due à la subvention PAFOFA de 17,918 \$
 2. L'augmentation des inscriptions nous a permis d'augmenter les revenus des frais de participation (244,402 \$ versus 239,199 \$) et de la contribution aux costumes (39,565 \$ versus 32,970 \$)
 3. La vente d'objets promotionnels nous a permis d'amasser des revenus supplémentaires de 3,099 \$
 4. Par contre, il y a eu une baisse de ventes de billets car le spectacle du lundi a été moins achalandé. De plus, il y a eu un effort pour rassembler les familles des participants dans un (1) spectacles plutôt que plusieurs (-3,596 \$)
 5. Les commandites ont baissé de (-1,059 \$) causé par moins de participants et moins de contribution par participant
- Au niveau des charges commerciales, administratives et financières :
 - **Dépenses sont de 449,606 \$ versus 414,878 \$ soit une augmentation de 34,727 \$**
 1. Cette augmentation est principalement due à l'achat d'objets promotionnels 15,178 \$
 2. Engager des nouveaux professeurs (sous-traitants) soit Céline Richard Robichon (danseuse professionnelle Marie-Mai) et Katerine Duval (professeure Inspire)
 3. La compétition à Charlevoix incluant déplacement (2,394 \$)
 4. L'augmentation des salaires des profs représente 2% de plus l'année fiscale précédente (217,296 \$ versus 212,638 \$)
- Au final, l'école a généré un excédent de 9,014 \$ pour l'année fiscale 2018-2019 (incluant une déduction des charges de 6,600 \$ dans les fournitures pour la valeur l'inventaire restant des objets promotionnels)

École de danse de Boucherville
Assemblée Générale Annuelle

Tenue le 26 nov. 2019, à 19h30 au Centre Multifonctionnel Francine-Gadbois, Salle 6

9.0 Rapport de la directrice générale

- La nouvelle directrice Madame Valérie Tanguay est en poste depuis 6 semaines seulement (soit à partir du 16 octobre date de démission de la DG précédente)
- Durant cette période, il y a eu beaucoup de temps de passé avec la comptable pour finaliser les états financiers 2018-2019. Notamment, la DG a dû re-rentre le bilan des charges puisque ces données ont été perdu lorsque nous avons mis fin à l'entente avec le fournisseur qui faisait la gestion des charges
- Un « workshop » est planifié le 17 décembre pour la formation
- Pour les prochaines semaines, les priorités de la DG sont de :
 - Finaliser le budget 2019-2020 et élaborer des stratégies pour augmenter les revenus (subventions, revoir la structure des frais d'inscription, etc)
 - Préparer les spectacles dès janvier (célébration du 30^e anniversaire de EDB)

10.0 Élection d'un président et d'un secrétaire d'élection

- Madame Claudine Verschuere propose Madame Sunita Mukhedkar comme présidente d'élection et Madame Valérie Tanguay comme secrétaire secondé par Madame Valérie Ménard et accepté à l'unanimité

11.0 Élection des membres du Conseil d'Administration 2019-2020

- Selon les statuts et règlements de l'École, il y a de 5 à 9 administrateurs au total
- Selon l'article **4.2 - Mandat**: Le mandat des administrateurs et des officiers est de deux (2) ans. Afin d'assurer une rotation au sein du conseil d'administration, les postes d'administrateurs porteront un numéro de 1 à 9. Lors de l'assemblée annuelle d'une année paire, les membres seront invités à élire les postes d'administrateurs portant un numéro pair et lors d'une année impaire, les postes d'administrateurs portant un numéro impair. Ils peuvent être rééligibles à la fin de leur mandat.
- Selon l'article **4.3 – Élection point C**: 4.3 c) Une fois l'appel des candidatures terminé, le président d'élection déclare que les candidats sont élus par acclamation puisque le nombre des candidats (6) est inférieur au nombre de postes à combler (9)
- Selon les règlements de l'École, l'élection des six (6) membres du C.A. 2019-2020 avec leurs postes et numéros pairs et impairs sont comme:

1. Valérie Ménard, Trésorière
Nouveau mandat de 2 ans et réélection sept. 2021
2. Claudine Verschuere, Administratrice
Continuation mandat de 2 ans commencé en sept 2018 | réélection sept. 2020
3. Kathleen Shannon, Administratrice
Nouveau mandat de 2 ans et réélection 2021
4. Sunita Mukhedkar, Présidente
Continuation mandat de 2 ans commencé en sept 2018 | réélection sept. 2020
5. Suzanne Monfet, Secrétaire
Nouveau mandat de 1 an seulement et réélection sept. 2020
6. Sylvie Lacoste, Vice-Présidente
Continuation mandat de 2 ans commencé en sept 2018 | réélection sept. 2020

12.0 Varia – rien à ce point

13.0 Levée de l'assemblée à 20h38

Sunita Mukhedkar, Présidente